



PUBLIC

Compte rendu du comité plénier de la Ville de Gatineau tenue dans la salle des Comités de la Maison du Citoyen, 25, rue Laurier, Gatineau, le mardi 30 juin 2009 à 9 h 30 à laquelle sont présents monsieur le maire Marc Bureau, mesdames et messieurs les conseillers-ères Frank Thérien, André Laframboise, Alain Pilon, Claude Millette, Pierre Phillion, Denise Laferrière, Simon Racine, Luc Angers, Joseph De Sylva, Richard Côté, Aurèle Desjardins, Yvon Boucher, Luc Montreuil et Jocelyne Houle.

Sont également présents, messieurs Michel Tremblay, directeur général adjoint, André Lambert, directeur général adjoint, Me Suzanne Ouellet, greffier ainsi que mesdames et messieurs Claude Alain, Jean Audet, André Cadieux, Michel Déziel, Daniel G. Dompierre, Nicole Dumoulin, Marc Pageau, Martin Potvin, Lucie Poulin, Simon Rousseau, Gilles Sabourin et Carole St-Arnaud Gaboury.

Sont absents, messieurs les conseillers Alain Riel et Patrice Martin

CP20090630-P1 BILAN DES JEUX DU QUÉBEC

9 h 30 – Cet item est reporté à un comité plénier ultérieur.

CP20090630-P2 CENTRE SPORTIF – ÉTAT DE LA SITUATION

9 h 45 – Messieurs Simon Rousseau et André Cadieux présentent l'état d'avancement des dossiers de gestion et d'opération du Centre sportif de Gatineau.

Demande est faite pour organiser une visite du site accompagnée de la presse à une date ultérieure.

CP20090630-P3 ORIENTATION SUR LE DÉVELOPPEMENT DES CLUBS SPORTIFS AU CENTRE SPORTIF

10 h 35 – Messieurs Simon Rousseau et Yess Gacem présentent l'état d'avancement des discussions en vue d'un regroupement de diverses associations sportives qui utilisent sur une base régulière le Centre sportif. Plus spécifiquement, 5 disciplines sportives seront hébergées au Centre sportif : le plongeon, la nage synchronisée, la natation, le water polo ainsi que la gymnastique.

RECOMMANDATIONS :

CP-CL-2009-040

Que ce comité adhère au principe du bien-fondé de procéder aux rapprochements des entités administratives des clubs sportifs, là où la valeur ajoutée est manifeste afin d'assurer la cohérence du développement du sport sur le territoire.

Demande est faite pour modifier la recommandation afin d'ajouter les mots suivants : « tout en respectant les particularités des différents secteurs »

La recommandation **CP-CL-2009-040** modifiée est acceptée à l'unanimité.

CP-CL-2009-041

Que ce comité mandate le Service des loisirs, des sports et de la vie communautaire d'entamer un processus pour regrouper les entités administratives de la gymnastique et de la natation dans la perspective de mieux encadrer le développement de ces disciplines qui seront hébergées au Centre sportif.

La recommandation **CP-CL-2009-041** est acceptée à l'unanimité.

CP20090630-P4**MISE À JOUR – PROJETS MALONEY EST, BOULEVARDS DE LA CITÉS-DES-JEUNES, AVENUE GATINEAU ET RUE SAUVÉ**

10 h 40 – Messieurs Jean Audet et André Cadieux font une mise à jour de certains projets d'infrastructures.

1. Réaménagement du boulevard Maloney Est, entre la rue Joseph-Roy et l'avenue du Cheval-Blanc :

- le montant révisé au règlement numéro 460-2008 et autorisé est de 4,666 M\$:
 - Comité plénier du 24 février 2009;
- une correction doit être apportée à la portion des travaux assujettie à la taxe d'amélioration locale :
 - répartition initiale : Riverains = 1,533 M\$ - Ville = 3,133 M\$;
 - répartition révisée : Riverains = 0,894 M\$ - Ville = 3,772 M\$;
 - taux de taxation est révisé de 83 \$ / m. lin. À 45,35 \$ /m. lin.;
- l'augmentation du montant imputable à la Ville est de 639 300 \$;
- ce montant imputable est puisé à même le pro forma 2009.

RECOMMANDATION :**CP-ING-2009-007**

- autoriser l'ajustement au bassin 1 dans le but d'affecter les dépenses en fonction des améliorations attribuables aux riverains, le tout dans le cadre du projet de réaménagement du boulevard Maloney Est. Le Service des infrastructures est mandaté pour amender le règlement numéro 460-2008 en conséquence;
- autoriser l'affectation du montant de 639 300 \$ relatif à l'imposition à l'ensemble, au pro forma 2009;
- autoriser le trésorier à corriger l'imposition Bassin 1, et ce, rétroactivement au 1^{er} janvier 2009

La recommandation **CP-ING-2009-007** est acceptée à l'unanimité.

2. Boulevard de la Cité-des-Jeunes, entre la limite nord-ouest et la rue de la Galène :

- budget adopté en 2009 pour ce tronçon de rue :
 - 1,070 M\$:
 - quote-part Ville = 0,920 M\$;
 - quote-part aux riverains = 0,150 M\$;
 - budget révisé à 1,945 M\$;
- ce budget n'inclut par le projet du sentier cyclable projeté;
- l'écart de 875 000 \$ est entièrement à la charge générale;
- justifications :
 - budget adopté sur estimation par coût linéaire;
 - contrainte d'empiètement du côté ouest (parc de la Gatineau);
 - supplément justifié par les conditions existantes du sol – quantités substantielles de roc;

- problème de drainage;
- coûts du marché;
- plan d'action proposé :
 - Dégager à partir des projets prévus au PTI 2008, la somme de 1,1 M\$;
 - rue Papineau, entre Kent et Hélène-Duval;
 - rue Kent, entre Élisabeth-Bruyère et Papineau;
 - réaffecter cette somme de 1,1 M\$ au projet de la Cité-des-Jeunes, entre la limite nord-ouest et les Hautes-Plaines;
 - inscrire au PTI 2012, les projets des rues Papineau et Kent – budget 1,1 M\$ indexé.

RECOMMANDATION :

CP-ING-2009-008

- autoriser l'appropriation des fonds réservés pour le projet des rues Kent et Papineau au montant de 500 000 \$ et 600 000 \$ respectivement adoptés au PTI 2008;
- réaffecter la somme de 1,1 M\$ au projet de la Cité-des-Jeunes, entre la limite nord-ouest et des Hautes-Plaines;
- inscrire les rues Kent et Papineau au PTI 2012, montants de 500 000 \$ et de 600 000 \$ (indexés).

La recommandation **CP-ING-2009-008** est acceptée à l'unanimité.

3. Avenue Gatineau

- l'avenue Gatineau, entre le chemin des Terres et le chemin Taché, est projetée au PTI 2010
 - montant inscrit 1,040 M\$;
- le chemin Klock, entre des Allumettières et Antoine-Boucher, est prévu au PTI 2009 :
 - ces travaux doivent être reportés à cause de projets résidentiels;
 - montant inscrit (incluant les travaux ponctuels) 1,040 M\$.

RECOMMANDATION

CP-ING-2009-009

Considérant que les ouvrages temporaires effectués en 2008 n'ont pas donné les résultats escomptés;

Considérant qu'il est opportun de devancer le projet de l'avenue Gatineau :

1. Autoriser l'exécution du projet de réfection de pavage de l'avenue Gatineau, entre le chemin des Terres et le chemin Taché, dès 2009.
2. Autoriser le trésorier à affecter les sommes prévues pour le chemin Klock au projet de l'avenue Gatineau et de déplacer le projet de réfection de pavage du chemin Klock du PTI 2009 au PTI 2010.
3. Mandater le Service des infrastructures à faire préparer les plans et devis du pavage du chemin Klock, et ce, dès 2009.

Aucun impact concernant la politique de financement des infrastructures au 31 décembre 2011.

La recommandation **CP-ING-2009-009** est acceptée à l'unanimité.

4. Rue Sauvé, entre Dollard et O'Neil

- depuis le début de l'année 2009, il est survenu 17 bris sur la conduite d'aqueduc;

- conduite existante en fonte grise (200 mm) – Mauvaise condition – 1968;
- un segment de 450 m d’aqueduc, entre les rues Dollard et O’Neil;
- le nombre d’interventions affecte la capacité structurale de la conduite;
- projet ne faisant pas partie du PTI;
- budget pour travaux de réfection de la conduite d’aqueduc – 230 000 \$;
- poste Belmont, secteur de Buckingham, est prévu au PTI 2009, budget 600 000 \$;
- projet du poste Belmont est en cours de validation.

RECOMMANDATION :

CP-ING-2009-010

Considérant l’urgence liée à la condition existante de cette conduite d’aqueduc :

1. Puiser à même le montant adopté au PTI2009, réservé pour le poste Belmont du secteur de Buckingham, la somme de 230 000 \$.
2. Autoriser l’exécution du projet de remplacement de ce segment d’aqueduc – Rue Sauvé au montant de 230 000 \$, dès 2009.
3. Inscrire au PTI 2011, le poste Belmont, phase 2 d’un montant de 230 000 \$, secteur d’Aylmer.

La recommandation **CP-ING-2009-010** est acceptée à l’unanimité.

CP20090630-PD1

DÉPÔT DE DOCUMENTS

Lettre datée du 27 mai 2009 de monsieur Norman MacMillan, ministre responsable de la région de l’Outaouais – Remboursement des travaux d’entretien de la signalisation aux passages à niveau

CP20090630-PD2

Lettre datée du 28 mai 2009 de madame Line Beauchamp, ministre du Développement durable, de l’Environnement et des Parcs – Programme sur la redistribution aux municipalités des redevances pour l’élimination de matières résiduelles